



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE
REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DES COMMUNES
DE CORNANT, EGRISSELLES LE BOCAGE, SUBLIGNY ET VILLENEUVE LA
DONDAGRE**

PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 11 DECEMBRE 2017

Mairie de Subigny à 20h00

Date de convocation 02.12.17

Nombres de membres titulaires présents : 6/8

CORNANT :	M. DEROUET Denis Mme BLIN Déborah
EGRISSELLES LE BOCAGE :	M. CANET Claude (pouvoir à M. Deschamps) Mme TOMACHOW Virginie
SUBLIGNY :	M. SICIAC Olivier (pouvoir à Mme Bridron) Mme BRIDRON Marie-Dominique
VILLENEUVE LA DONDAGRE :	M. ALLIOT Jean-François M. SALIQUES Christophe

Nombre de membres suppléants présents : 2/8

CORNANT :	Mme SENGER Virginie
EGRISSELLES :	M. DESCHAMPS Christian
SUBLIGNY :	/
VILLENEUVE :	/

REPRESENTANT LES ENSEIGNANTS : M. GRODET Philippe

REPRESENTANT LES PARENTS D'ELEVES : Mme CONGRATEL Stéphanie

SECRETAIRE DU SIVOS CESV : Mme MARCHAND Carole

Sous la Présidence de Mme BRIDRON, en l'absence de M. CANET,

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BLIN Déborah

LECTURE DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE DU 10 novembre 2017, adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Organisation du temps périscolaire – Rentrée 2018
- Indemnité de conseil trésorière
- Questions diverses

1. ORGANISATION DU TEMPS PERISCOLAIRE – RENTREE 2018

Mme la Vice-Présidente fait part à l'assemblée du courrier du 13 novembre dernier, reçu des services départementaux de l'éducation nationale, dont l'objet est l'organisation des horaires des écoles pour la rentrée 2018, à savoir le maintien à 4,5 jours ou le retour aux 4 jours de classe.

Une réponse étant attendue pour le 15 décembre 2017, elle précise qu'un conseil d'école extraordinaire a été organisé le 5 décembre sur le sujet et informe des avis de chacun, sachant que la décision finale sera prise par la Directrice d'académie :

- Point de vue des Parents délégués : suite à une enquête auprès de tous les parents du regroupement pédagogique, il en ressort que les enfants et leurs parents sont globalement satisfaits des activités NAP et souhaitent le maintien des 4,5 jours à une faible majorité de 55,42%.
- Point de vue des Enseignants : majoritairement favorables aux 5 matinées de classe, expliquant que les apprentissages sont mieux répartis dans la semaine, les journées moins longues étant bénéfiques pour les élèves. Néanmoins, les horaires des NAP immédiatement après la cantine sur 3 jours à Cornant ne donnent pas satisfaction ; une mise en place en fin d'après-midi comme sur les autres sites serait plus adaptée.
- Point de vue des Elus : en majorité favorables également au maintien des 4,5 jours, avec étude de la demande concernant Cornant pour la rentrée 2018.

Le Comité syndical entérine donc la décision prise en conseil d'école extraordinaire du 05.12.2017 sur le maintien des 4,5 jours et charge la Vice-Présidente de répondre aux services départementaux de l'éducation nationale en ce sens.

Délibération 15.2017

2. INDEMNITE DE CONSEIL TRESORIERE

Mme la Vice-Présidente rappelle à l'assemblée que suite à un départ en retraite, la trésorière de Sens Municipale a changé depuis le 1^{er} juillet 2017 et que, par conséquent, il convient de délibérer à nouveau sur le montant de son indemnité de conseil. Elle rappelle que le comité syndical avait précédemment délibéré pour une indemnité de 75% en faveur de son prédécesseur et propose, après discussions, de descendre cette indemnité à 50%.

A la majorité (7 pour, 1 contre), le Comité syndical accepte cette proposition.

Délibération 16.2017

3. QUESTIONS DIVERSES

- 3.1. Transfert du personnel communal vers le SIVOS : les agents communaux (titulaires ou contractuelles) ayant des missions exclusivement liées au scolaire (surveillance car, cantine, NAP) devraient être réglementairement des agents SIVOS. Après discussions, il est décidé, avant de prendre cette décision et de faire le point sur les agents concernés, d'attendre la réponse de l'académie sur le maintien ou pas des NAP à la prochaine rentrée 2018 ; cette réponse étant déterminante pour la réorganisation des différents postes actuels.
- 3.2. Facturation et Impayés cantine : à la demande de M. Alliot, des renseignements seront pris auprès de la trésorerie pour connaître les modalités de mise en place éventuelle de prélèvements.
Il évoque également la facturation cantine calculée et saisie manuellement à chaque période de vacances scolaires pour les 9 classes du regroupement, l'« épluchage » des calendriers d'inscription et le récapitulatif des effectifs réels journaliers représentant beaucoup de travail et de temps à la fois pour les cantiniers et le secrétariat. Il propose d'étudier l'acquisition d'un logiciel permettant par le biais de douchettes sur les différents sites d'enregistrer automatiquement les présences, ce qui entraînerait une nouvelle organisation de travail, un nouveau règlement et la suppression des calendriers d'inscription. Ce sujet sera étudié et remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.
- 3.3. Menu de Noël : Intervention de M. Derouet, qui considère que le menu retenu pour le vendredi 22 décembre pourrait être amélioré.

CLOTURE DE LA SEANCE A 21h15

pour le Président empêché
SIVOS CESV
Mairie d'Égriselles le Bocage
26 grande Rue
89500 EGRISSELLES LE BOCAGE

NDB richas